

Fonds du Logement

Avis de march

Procédure : européenne ouverte

Type de march : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :

Date: 07/07/2023 Heure: 11:00

SECTION II: OBJET DU MARCH

Intitulé attribué au march : 2484 - Lots 50-2484 et 51-2551 Construction de 5 immeubles appartements Weltgebond Mamer - Travaux d'installation d'ascenseurs

Description succincte du march : 2484 - Lots 50-2484 et 51-2551 Construction de 5 immeubles appartements Weltgebond Mamer - Travaux d'installation d'ascenseurs

SECTION IV: PROCEDURE

Conditions d'obtention du cahier des charges :

Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (www.pmp.lu)

La remise électronique est obligatoire.

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Autres informations :

Installation hydraulique chauffage

- Fourniture et pose de 7 ascenseurs

Début des travaux prévu pour : juin 2024

Durée des travaux prévue : 90 jours ouvrables.

Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Conditions de participation : Capacité économique et financière

- Habilitation exercer l'activité professionnelle.

- Le chiffre d'affaires annuel moyen réalisé par l'entreprise au cours des 3 derniers exercices supérieur 700.000 euros.

Capacité technique ou professionnelle

- Liste des 3 références au minimum d'envergure similaire pour des marchés analogues et de même nature.

- L'effectif minimal du candidat est de 10 personnes.

Pour le complément, voir les modalités annexes dans le cahier des charges.

Modalités visite des lieux/réunion d'information : La visite des lieux est laissée à l'appréciation de l'opérateur économique.

Rception des offres : Les offres sont remettre via le portail des marches publics conformément la lgislation et la rglementation sur les marches publics avant les dates et heures fixes pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :24/05/2023

La version intgrale de l'avis no 2301112 peut tre consulte sur www.marches-publics.lu

La Prsidente du Conseil dAdministration et un membre du Conseil dAdministration.